

# Impacts en santé publique d'un accès régulé au cannabis : résultats longitudinaux de l'essai pilote de la Cannabinothèque à Genève, Suisse

Présentation : orale mais nous restons ouverts pour une présentation poster

Auteur principal : Nathan Cina<sup>1</sup> – nathan.cina@hug.ch

Co-auteurs : Maëlle Dreifuss<sup>1</sup>, Daniele Zullino<sup>1</sup>, Louise Penzenstadler<sup>1</sup>, Tatiana Aboulafia-Brakha<sup>1</sup>.

<sup>1</sup>Division d'addictologie, Département de psychiatrie, Hôpitaux Universitaires de Genève, Suisse

## Introduction et objectifs

Le cannabis est la substance illicite la plus consommée dans le monde. En Suisse, sa consommation non médicale reste interdite mais largement répandue, alimentant un marché illicite aux produits de composition et de puissance incertaines. En 2021, la Suisse a instauré une base légale de 10 ans pour des essais pilotes de distribution régulée, visant à générer des données probantes sur les bénéfices et risques afin d'éclairer les décisions réglementaires futures.

## Méthodes.

Cette étude de cohorte longitudinale en cours inclut des consommateurs réguliers adultes inscrits dans un système de distribution régulée (La Cannabinothèque, Genève), proposant des produits contrôlés ( $\text{THC} \leq 20\%$ ), des alternatives sans fumée, et un accompagnement en réduction des risques. Les participants complètent des évaluations standardisées tous les six mois. Les critères principaux incluent la consommation de cannabis (fréquence, quantité, CUDIT-R) et des indicateurs de santé mentale (symptômes dépressifs [BDI], anxiété trait [STAI-T]). Les analyses portent sur les changements intra-individuels sur deux ans ( $N = 1\,755$ ).

## Résultats.

À l'inclusion, l'âge moyen était de 38,1 ans, avec une majorité d'hommes (74 %) et une consommation fréquente ( $55\% \geq 4$  fois/semaine). Les analyses révèlent un effet de substitution : la diminution significative du recours au cannabis illicite s'est accompagnée d'une hausse équivalente du sourcing légal, la consommation globale restant initialement stable avant de tendre à diminuer sur le suivi prolongé. Les scores CUDIT-R ont augmenté modestement entre l'entrée et le premier suivi ( $p < 0,01$ ), puis diminué significativement entre 6 et 18 mois ( $p < 0,01$ ). Les symptômes dépressifs sont

restés stables, tandis que l'anxiété trait a significativement diminué entre 6 et 18 mois ( $p < 0,01$ ).

### **Conclusions.**

Ces résultats intermédiaires suggèrent qu'un accès régulé au cannabis, assorti de mesures de réduction des risques, n'entraîne pas d'augmentation durable de la consommation problématique ni de dégradation de la santé mentale. Le déplacement vers des sources légales illustre le potentiel de tels modèles à réduire les marchés illicites. Des analyses complémentaires restent nécessaires pour confirmer ces tendances.

### **Financement et conflits d'intérêts :**

L'association ChanGE est une organisation à but non lucratif financée principalement par des ressources propres issues de la vente de produits cannabiques dans un cadre légal et réglementé. Ce financement est complété par des subventions publiques (Fonds cantonal genevois destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie : 25 000 CHF en 2024) et par des fonds privés institutionnels affectés (Loterie Romande : 600 000 CHF en 2024).

Le travail présenté a été réalisé de manière indépendante. Les sources de financement de l'association n'ont exercé aucune influence sur la conception, la conduite, l'analyse ou l'interprétation des résultats. Les auteurs certifient l'absence de liens d'intérêt avec les industries pharmaceutiques, du tabac, de l'alcool, de la cigarette électronique et des jeux.